

COMMUNE DE

Loubressac



Bulletin municipal

2024

SOMMAIRE DE CE BULLETIN

Sommaire	2
Mot du Maire/Le village honore ses aînés disparus.....	3
Les finances de la commune.....	4
La commune vous informe	
Taxes de séjour.....	6
Tarifs cantine 2025.....	7
Un stage de seconde fructueux/Mouvements du personnel communal/Dans les associations aussi, la roue tourne.....	8
Notre école.....	9
Le Jardin d'enfants de Prudhomat, Saint-Michel Loubéjou et Loubressac.....	10
Nos réalisations et projets	
Voirie/Futur cimetière.....	11
Lotissement de Celles/ Projet de City Stade.....	12
La défense incendie/La sécurisation de l'entrée du bourg/ La restauration intérieure de l'église/Le presbytère, lieu culturel en devenir.....	13
Les commémorations	
La cérémonie du 8 mai/La cérémonie du 11 novembre	14
La commémoration du parachutage du 14 juillet 1944.....	15
Activités, animations et expositions.....	16
Le mot des associations.....	18 à 22
Informations diverses	
La téléphonie mobile, une initiative de l'Etat/ La légion d'honneur à Antoine BECO/ Ouverture d'une pâtisserie.....	23
Projet d'extension du parc photovoltaïque.....	24
Attention aux cambriolages.....	25
Recensement de la population.....	26
Bientôt 16 ans? Pense au recensement obligatoire en Mairie!.....	27
Besoin d'une aide dans vos démarches?.....	28
Association de consommateurs/ Mise en place d'une nouvelle plateforme d'accès à un médecin traitant.....	29
Cauvaldor en bref: aides à la rénovation énergétique	30
Rénov'Occitanie	31
Informations pratiques /Dates à prévoir dans vos agendas.....	32

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Une année se termine, une autre commence... C'est l'heure du bilan et des projets.

La situation du pays - on le sait - est préoccupante. Le deuxième gouvernement, enfin nommé, augure d'une nouvelle période qui - nous l'espérons - ne sera pas faite que d'austérité.

Des inquiétudes légitimes surgissent, à propos des répercussions à venir sur nos collectivités locales. Quelles seront-elles à notre niveau? Et quelles orientations, quelles décisions serons nous amenés à prendre?

Le PLUIH, porté par Cauvaldor, ne me satisfait pas du tout, comme tous mes collègues élus... Comment maintenir notre population dans nos villages ruraux avec si peu de potentiel constructible?

Cependant, notre commune va bien. Elle poursuit son chemin et vous lirez dans ce bulletin, les réalisations qui ont été menées à bien, les projets en cours et à venir, qui nous occuperont jusqu'à la fin de cette mandature, pour le bien-être de toute notre population.

Notre école, après une rentrée réussie (effectifs maintenus et toujours deux postes d'enseignants), est bien partie pour une année scolaire active, pleine d'énergie et ouverte sur l'avenir, dans un climat de coopération amicale entre l'équipe éducative, les parents d'élèves, les enfants et la municipalité.

Les finances de la commune sont saines, et notre conseil municipal a, logiquement, fait le choix de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière sur le bâti.

Nous pouvons puiser du courage dans le souvenir de la commémoration du 14 juillet 1944 que nous avons organisée le 13 juillet 2024. Un bel hommage, dans la paix et la sérénité... Avoir été capables, collectivement, d'une telle réussite, grâce à l'union de toutes les bonnes volontés, a de quoi nous encourager pour l'avenir.

Continuons à avancer ensemble, avec bienveillance et respect, dans la diversité qui est la nôtre.

Bonne lecture et tous mes vœux de bonne et heureuse année 2025.

LE VILLAGE HONORE SES AINÉS DISPARUS

Ces derniers mois, Loubressac a vu disparaître trois de ses anciens. Le village, par le biais de son maire et du conseil municipal, leur rend un dernier hommage et évoque leur mémoire.

Marie-Rose Lacarrière est née à Miers en 1925. Épouse de Jeannot Lacarrière, elle a vécu la plus grande partie de sa vie au hameau de Lapoujade sur la commune de Loubressac. De leur union sont nés quatre enfants,



André, Ginette, Bernard et Jean-Paul, puis une grande famille de petits-enfants et même d'arrière-arrière-petits-enfants qui faisaient toute sa joie, son bonheur et sa fierté. Marie - Rose nous a quittés à l'âge de 98 ans. Toutes celles et ceux qui la connaissaient retiendront d'elle son énergie, son amabilité, sa gentillesse et son sens de l'hospitalité.

Gabriel Vern est né à Loubressac le 24 mars 1928. À 96 ans, il avait toujours vécu là, travaillant à sa ferme et au gouffre de Padirac l'été. Amoureux du causse, grand lecteur, voyageur, il appréciait les rencontres autour d'un ratafia au cours desquelles il racontait les histoires du passé. Vivant dans sa maison jusqu'à sa fin de vie, il est parti paisiblement entouré par sa fille et son petit-fils.

Roger Basset est né au hameau de Siran, à Loubressac le 23 décembre 1923, il y avait maintenant près de 100 ans. Roger était le doyen de la commune. Travailleur infatigable, il a passé la plus grande partie de sa vie au village, sur le hameau de Sarrouil. Enfant de la terre, il a profondément aimé son travail d'agriculteur. Il n'a jamais failli à la tâche; un vrai paysan au sens noble du terme. Homme de caractère, il a toujours œuvré pour le bien de sa grande famille, constituée de cinq enfants, neuf petits-enfants et vingt arrière-petits-enfants. Roger aimait la chasse, la pêche et la pétanque. Jusqu'au bout il a travaillé son jardin avec passion. L'amour et l'attention de sa famille lui ont permis de rester dans sa maison jusqu'à son dernier jour.

LES FINANCES DE LA COMMUNE

RÉSULTATS 2023 ET BUDGET 2024

Section de fonctionnement (Dépenses)

Chapitres	Nature de la dépense	Compte administratif 2023		Budget 2024
		Budget 2023	Réalisations 2023	
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	361 273.00	172 391.44	276 213.15
012	CHARGES DE PERSONNEL	279 000.00	187 678.95	257 000.00
014	Atténuations de produits	527.00	527.00	600.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	68 012.00	42 955.70	86 149.35
66	CHARGES FINANCIERES			
67	Charges exceptionnelles	1 000.00		1 000.00
68	Dotations provisions semi-budgetaires	100.00		
42	Opérations d'ordre		877.00	4 796.85
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	855 610.80		767 912.82
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 565 522.80	404 430.09	1 393 672.17

Section de fonctionnement (Recettes)

Chapitres	Nature de la recette	Compte administratif 2023		Budget 2024
		Budget 2023	Réalisations 2023	
013	remboursement charges SS et prévoyance	400.00	593.00	400.00
70	Produits services	36 300.00	45 925.65	61 500.00
73	Impôts et taxes	75 000.00	93 931.68	77 000.00
731	fiscalité locale	224 280.00	224 777.00	235 723.00
74	Dotations et participations	123 661.00	124 641.36	127 760.00
75	autres produits de gestion courante	68 253.82	40 136.95	21 600.00
76	Produits financiers		0.98	
77	produits exceptionnels		877.00	
excédent de fonctionnement reporté 002		1 037 627.98		869 689.17
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 565 522.80	530 883.62	1 393 672.17

Taux d'imposition 2024

En 2024, les bases fixées par l'Etat ont augmenté de plus de 3.9%.

Le Conseil Municipal a décidé pour cette année:

- ◆ De ne pas augmenter les taux pour l'année 2024
- ◆ Et adopte en conséquence les taux suivants:

Foncier Bâti : 39,28 %

Foncier Non Bâti: 199,08 %

Taxe Habitation Résidences Secondaires: 7,69 %

L'endettement de la commune est de zéro: nous n'avons aucun emprunt.

Section d'investissement (Dépenses)

Chap-Opérat°	Nature de la dépense	Compte administratif 2023			Budget 2024
		Budget 2023	Réalisé 2023	Restes à réaliser	
20	Immo incorporelles	48 205.00			
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immo corporelles	104 530.00	31 666.85	12 300.00	127 000.00
OPERATIONS					
204-203	Ecole normes et accessibilité	1 000.00		1 000.00	10 000.00
207-21538	aménagement lotissement Celles	45 000.00	2 700.00		
209	réaménagement presbytère	5 000.00			
210-203	Restauration Eglise-etude				71 000.00
211	Agrandissement local technique	25 000.00	4 975.90		
212-2188	baches incendie	30 000.00		30 000.00	55 000.00
213	insonorisation cantine				
214	site des Mémoires				
215-2116	Création nouveau cimetière	273 275.00	14 344.82	200 000.00	
	Logiciel cimetière				10 000.00
216	Dissimulation réseaux Pech Fumat EP	22 692.00	2 096.85		
217	Aménagement parking résidents				
218	Travaux	351 090.45		4 000.00	749 999.02
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	320.00	320.00		600.00
26	participations et créances rattachées	150.00	150.00		
27	Autres immobilisations financières	50 420.35	50 420.35		
TOTAL des DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		956 682.80	106 674.77		1 023 599.02
Solde négatif reporté (001)					47 092.34
Total restes à réaliser				247 300.00	
TOTAL des DEPENSES D INVESTISSEMENT CUMULEES		956 682.80	106 674.77		1 317 991.36

Section d'investissement (Recettes)

Articles	Nature de la recette	Compte administratif 2023			Budget 2024
		Budget 2023	Réalisé 2023	Restes à réaliser	
13	Subventions d'investissements	50 000.00	1 217.89		163 569.00
16	Emprunts				
10	Dotations fonds divers	25 971.80	32 055.34		8 900.00
1068	Excédens de fonctionnement capitalisés				294 392.34
165	Dépôt et cautionnement reçus		332.00		
27	Produits des cessions d'immobilisations				78 420.35
021	Virement de la section de fonctionnement	855 610.80			767 912.82
2804182	Amortissements				4 796.85
040	operations d'ordre		877.00		
041	Opérations patrimoniales	0.00			
TOTAL des RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		931 582.60	34 482.23		1 317 991.36
001	Excédent d'investissement reporté	25 100.20			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		956 682.80	59 582.43		1 317 991.36

Budget Assainissement 2024

Le budget assainissement présente un total des dépenses et des recettes toutes sections confondues de 336 535.09 €.

Section de Fonctionnement

Total des dépenses	162 314.75 €
Total des recettes	162 314.75 €

Section d'Investissement

Total des dépenses	174 220.34 €
Total des recettes	174 220.34 €

Budget Lotissement 2024

Le budget du lotissement présente un total des dépenses et des recettes toutes sections confondues de 465 640.70 €.

Section de Fonctionnement

Total des dépenses	230 220.35 €
Total des recettes	230 220.35 €

Section d'Investissement

Total des dépenses	235 420.35 €
Total des recettes	235 420.35 €

LA COMMUNE VOUS INFORME...

TAXES DE SÉJOUR

Déclaration en mairie des meublés de tourisme

La déclaration d'un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non, est obligatoire. Toutefois, si le meublé de tourisme est la résidence principale du loueur, il est dispensé de déclaration simple.

La résidence principale doit être occupée 8 mois minimum par an sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure.

De ce fait, louer un logement plus de 120 jours fait perdre son caractère de résidence principale au bien concerné, de sorte que le régime de la résidence secondaire devient applicable.

Le loueur doit effectuer sa déclaration à la mairie de la commune où est situé son meublé, au moyen du formulaire CERFA n°14004*04. Il reçoit un accusé de réception.

Tout changement concernant les informations fournies (sur le loueur, le meublé, les périodes de location) doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie (exemple : le meublé de tourisme n'est plus proposé à la location saisonnière).

À noter : si aucune déclaration n'a été effectuée, le loueur s'expose à une contravention pouvant aller jusqu'à 450 €.

Classement des meublés de tourisme

Le classement en meublé de tourisme, à l'instar du classement des autres hébergements touristiques, a pour objectif d'indiquer au client un niveau de confort et de prestation. Le classement comporte 5 catégories allant de 1 à 5 étoiles, il est volontaire et a une validité de 5 ans.

L'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne et Corrèze Tourisme sont tous deux habilités au classement des meublés de tourisme.

Avantages

- C'est un gage de qualité et un élément rassurant pour le futur client
- Il permet d'appliquer une taxe de séjour au réel au lieu du pourcentage, plus simple à calculer et souvent plus avantageux pour le client
- C'est un pré-requis pour demander l'agrément « chèques vacances »
- Il permet de bénéficier d'un abattement forfaitaire de 71% sur les revenus de location

Vous retrouverez toutes ces informations sur le site de l'Office de tourisme Vallée de la Dordogne => Espace pro => Boîtes à outils => Réglementation des meublés de tourisme.

Contacts :

Courriels : taxesejour.valleedordogne@gmail.com - classement@vallee-dordogne.com

Tél : 05 65 33 22 04

TARIFS 2025

Applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Catégories d'hébergement	Tarif Collectivité Cauvaldor 2024	Part taxe additionnelle départementale 10%	Part taxe additionnelle régionale 34%	Tarifs applicables (TAD 10% et TAR 34% incluses)
Palaces	3,00 €	0,30 €	1,02 €	4,32 €
Hôtels de tourisme 5 ^e , résidences de tourisme 5 ^e , meublés de tourisme 5 ^e	3,00 €	0,30 €	1,02 €	4,32 €
Hôtels de tourisme 4 ^e , résidences de tourisme 4 ^e , meublés de tourisme 4 ^e	1,20 €	0,12 €	0,41 €	1,73 €
Hôtels de tourisme 3 ^e , résidence de tourisme 3 ^e , meublés de tourisme 3 ^e	1,00 €	0,10 €	0,34 €	1,44 €
Hôtels de tourisme 2 ^e , résidences de tourisme 2 ^e , meublés de tourisme 2 ^e , Villages de vacances 4 et 6 ^e	0,90 €	0,09 €	0,31 €	1,30 €
Hôtels de tourisme 1 ^e , résidences de tourisme 1 ^e , meublés de tourisme 1 ^e , Villages de vacances 1, 2 et 3 ^e , Chambres d'hôtes, auberges collectives	0,80 €	0,08 €	0,27 €	1,15 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 ^e , et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, Emplacement dans les aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,80 €	0,08 €	0,20 €	0,88 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 ^e , et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0,20 €	0,02 €	0,07 €	0,29 €

TARIFS CANTINE 2025

Pour l'année 2024, les tarifs sont restés inchangés. La commune a continué de prendre en charge 1,10 € par repas pris par les élèves.

Pour l'année 2025, notre prestataire, le Pech de Gourbière, augmente ses tarifs, du fait de l'augmentation des matières premières. Cependant, le conseil municipal a décidé de ne pas répercuter la hausse sur le prix des repas des enfants, et prendra donc à sa charge 1.30 € par repas.

Prix des repas, à compter du 1^{er} janvier 2025 :

- ◆ enfants : 4,00 € (1.30 € pris en charge par la Commune)
- ◆ adultes : 5,30 €

UN STAGE DE SECONDE FRUCTUEUX



Notre secrétaire de mairie, Alexandra RICHER, a accueilli en juin dernier Olivia MAILFERT, une jeune habitante de la commune, à l'occasion de son stage de seconde. Elle a lui a fait découvrir la multiplicité des tâches administratives et leur gestion, à concilier avec l'accueil du public. Intéressée, active, elle a ainsi participé de bon cœur à la rédaction de ce bulletin municipal. Nous l'en remercions vivement et lui souhaitons le meilleur pour la suite de ses études.

MOUVEMENTS DU PERSONNEL COMMUNAL

Depuis un peu plus d'un an, Louis CRUEGHE Nicolas TILLET au poste d'agent d'entretien polyvalent, qui a demandé sa mise en disponibilité, au poste d'adjoint technique.



Depuis Avril 2024, Hildée

LEGROS remplace Nicole POUJADE qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Elle partage son temps entre le service à la cantine, le ménage de l'école et la garderie.



A la fin de cette année 2024, Evelyne BECO, qui œuvre aux espaces verts et à l'école, fera également valoir ses droits à la retraite, après une longue carrière au service de la commune. Elle sera remplacée par Sandra VERDIER.

Nos vifs remerciements à tous pour tous les services rendus à la commune, et tous nos souhaits de bienvenue aux nouveaux arrivants.

DANS LES ASSOCIATIONS AUSSI, LA ROUE TOURNE

La mairie prend acte des démissions annoncées de Martine VALARD-PLANTY aux 4 SAISONS, et de Clément GINESTE au Comité des fêtes.

Nous les remercions, ainsi que leurs prédécesseurs, pour leur implication au cours de toutes ces années, dans la convivialité de notre village, et nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles équipes qui ne manqueront pas de se constituer.

NOTRE ECOLE

Durant l'année scolaire 2023/2024, 29 élèves étaient inscrits à l'école.

Cette année 2024/2025 compte 32 élèves, répartis dans deux classes : GS-CP-CE1-avec Madame Faure et CE2-CM1-CM2 avec Madame Tourtois.

Madame BECO et Madame LEGROS, qui remplace Mme Poujade partie en retraite, s'occupent de la cantine, de la garderie et du ménage de l'école.

Lors de l'année 2023/2024, les élèves ont participé à plusieurs projets et ont bénéficié de nombreuses sorties et interventions.

Ils sont allés trois fois au cinéma à Saint-Céré et ils ont assisté à un spectacle au Théâtre de l'Usine.

Les deux classes ont appris à jouer aux échecs avec un entraîneur du club de Saint-Céré. 13 élèves de l'école ont participé au championnat scolaire du Nord du Lot. Adélie et Noé ont été sacré champions de leur catégorie.

Les élèves de la classe de CE1-CE2-CM1-CM2 ont bénéficiés d'une initiation au rugby avec un entraîneur du club de Saint-Céré.

Dans le cadre d'un projet sur l'équitation, deux animatrices sont venues avec deux poneys et les enfants ont passé un journée au centre équestre de Saint-Jean-Lagineste. Ils ont été ravis de cette expérience

Les élèves participeront à la fête du livre en exposant leurs productions écrites.

Nous remercions la coopérative scolaire, l'Association des Parents d'Elèves et la mairie de Loubressac pour leur aide humaine et financière sans laquelle tout ceci n'aurait pas été possible.

Les enseignantes



LE JARDIN D'ENFANTS DE PRUDHOMAT, SAINT-MICHEL LOUBEJOU ET LOUBRESSAC

Afin de répondre à la non scolarisation des enfants de 2 à 3 ans dans leurs écoles, les communes de Prudhomat, Saint-Michel-Loubéjou et Loubressac se sont réunies au sein d'un SIVU pour créer un jardin d'enfants.

Située dans l'enceinte de l'école maternelle de Prudhomat, cet établissement d'accueil du jeune enfant accueille depuis 1999 les enfants de 18 mois à 4 ans. Cette structure est ouverte toute l'année hormis une semaine en avril, trois semaines en août et 2 semaines à Noël. Durant le temps scolaire, les horaires d'ouverture sont de 8h30 à 17h mais les enfants peuvent bénéficier gratuitement de la garderie périscolaire dès 7h15 et jusqu'à 18h30. Durant les vacances scolaires, l'accueil commence à 8h30 pour se terminer à 18h00. Le jardin d'enfants dispose d'un agrément de 16 places et le tarif horaire est défini selon les barèmes posés par la C.A.F.

Virginie, directrice de la structure et éducatrice de jeunes enfants ; Ysalie, auxiliaire de puériculture (actuellement en congé de maternité et remplacée par Marie); Solen, Florence et Maria titulaires d'un CAP petite enfance, composent une équipe dynamique qui accueille vos enfants.

Depuis plus de vingt ans, cette structure s'attache à offrir un mode d'accueil innovant en développant des projets passerelles avec l'école et le périscolaire afin de faciliter le passage en classe de maternelle. Fort de son succès, ce sont plus de 25 familles cette année qui bénéficient de ce mode de garde. L'attrait des jeunes parents pour notre structure dépasse aujourd'hui les frontières de nos trois communes et rayonne sur un large territoire.

Afin de poursuivre un accueil de qualité et de répondre aux nouvelles normes sur les établissements accueillant les jeunes enfants, des travaux de modernisation ont été décidés. Ils commenceront en 2025 et se prolongeront durant environ 1 année.

La salle des Fêtes des Bons Enfants à Prudhomat, sera dûment aménagée pour devenir un lieu d'accueil confortable et opérationnel, spécifiquement pensé pour le bien être des enfants, et pendant toute la durée des travaux le Jardin d'Enfants y sera installé, en toute sécurité.

Le Jardin d'enfants de Prudhomat, Saint Michel-Loubéjou et Loubressac demeure un véritable réservoir pour nos écoles. Nous devons assurer sa pérennité à travers une qualité d'accueil et un dynamisme toujours grandissant.



ADRESSE DE CONTACT

Jardin d'enfant

Bonneviolle

46130 PRUDHOMAT

Tel: 05 65 10 80 99

E.mail: jardin.denfant@outlook.fr

NOS RÉALISATIONS ET PROJETS

VOIRIE

Comme tous les ans, CAUVALDOR nous a accordé une distance de renouvellement sur la voirie transférée. C'est ainsi, qu'en 2023 les routes de Bolivaria et de Peyrepiot ont été refaites à neuf.

Pour 2024, la commission voirie de CAUVALDOR a encore revu à la baisse les réfections prévues, compte tenu de l'augmentation constante du coût des matériaux, et par ricochet, de la baisse des longueurs de voirie accordées aux communes. Donc seulement trois petites routes de faible distance ont été retenues :

- le chemin des Jonquilles (VC 201), du parking de l'école au lotissement
- la voie qui descend le long de l'école VC 37) jusqu'à la Départementale
- la traversée de "Lapoujade"(VC206)

Par contre, le nouvel effondrement sur la combe de "Bouzols" (route du croisement après Rieuzal à Granou) a été pris en compte et les travaux nécessaires, qui étaient prévus pour septembre, devraient être réalisés très prochainement.

Le programme de Point à Temps (Réparation ponctuelle de la chaussée) est entièrement renouvelé, ainsi que la fourniture de matériaux (750 euros).

Par ailleurs, suite à un nouvel accident survenu récemment, le Département réfléchit à la mise en œuvre de la réfection du carrefour de Granou, connu de longue date pour être dangereux, compte tenu des excès de vitesse commis par de nombreux automobilistes sur la route qui mène de Saint-Céré à Gintrac.



Effondrement à la Combe de Bouzols

LE FUTUR CIMETIERE

Au nouveau cimetière de Loubressac, situé à 500 m de la sortie du village, sur la route de Sarrouil, les travaux ont bien avancé. Le parking est pratiquement terminé, bien visible, avec les emplacements castinés et les arbres conservés après un grand nettoyage de ce lieu qui était particulièrement embroussaillé.



Le chemin autour du futur cimetière a également été nettoyé et offre un environnement serein. Le mur, séparant le cimetière et le parking a été construit avec des pierres récupérées sur place par notre concitoyen, le maçon loubressacois David Fortin, qui a terminé le chantier dans le courant de l'été.

La réalisation de ce nouveau cimetière, mutualisée avec la commune de Gintrac, était devenue indispensable compte tenu du très faible nombre de concessions de sépulture restant dans l'ancien situé en plein bourg où il n'y a plus aucune possibilité supplémentaire d'agrandissement.

La Sous-Préfète de Figeac, venue sur les lieux l'année dernière, a fait part de satisfaction devant cette réalisation et l'emplacement choisi. Elle s'est réjouie de la mutualisation avec Gintrac et nous a annoncé que, pour encourager cette démarche, l'Etat doublait sa subvention, qui est ainsi passée de 10 000 € annoncés à 20 000€.

Pour la poursuite et la bonne fin des derniers aménagements, diverses réunions de chantiers entre le ferronnier, le paysagiste et la société de travaux publics sont organisées régulièrement. La fin des travaux est prévue au printemps 2025.

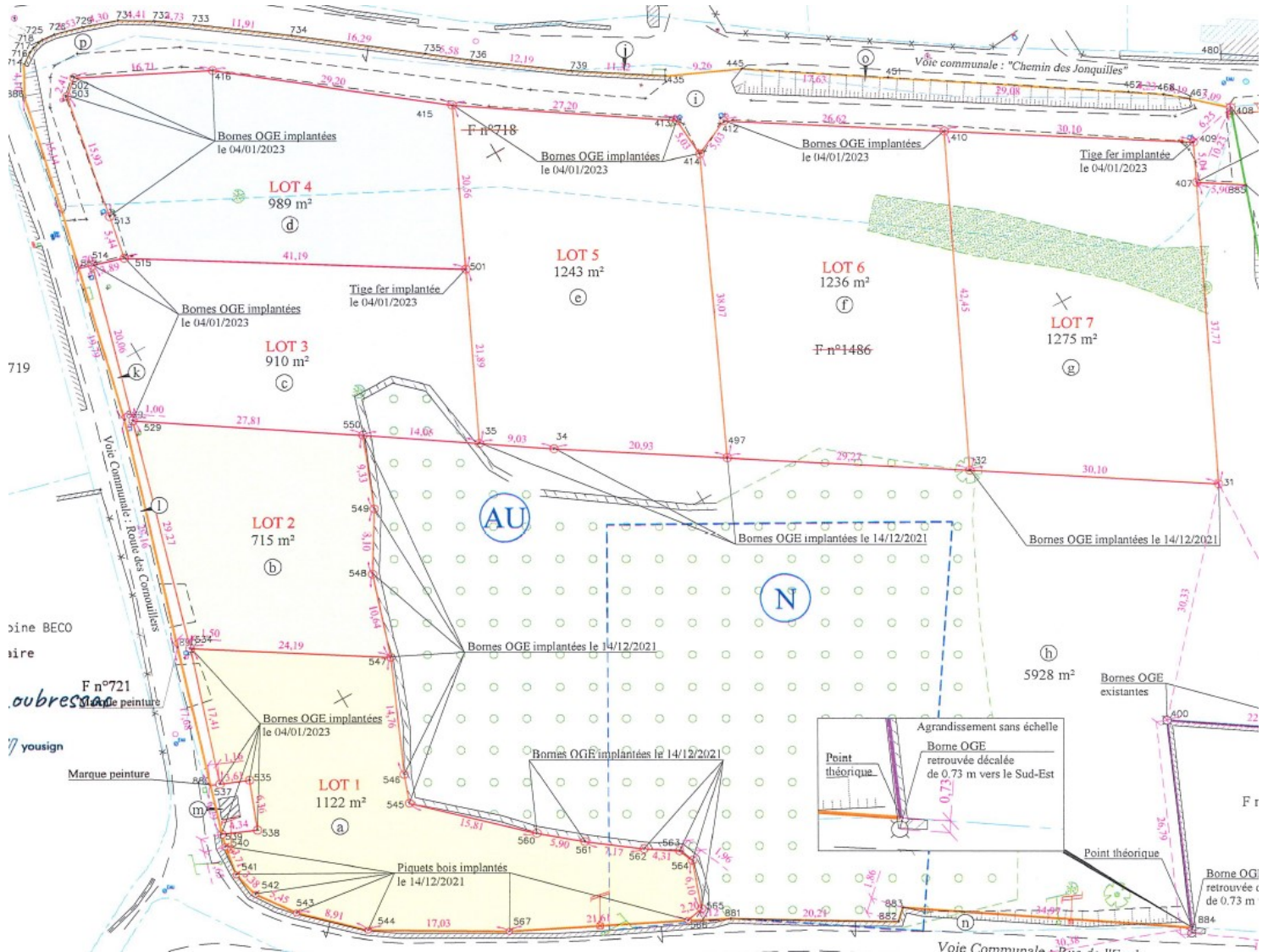
LE LOTISSEMENT DE CELLES

L'année 2023 a vu l'achèvement des travaux du hameau de Celles. Les lots sont désormais à la vente, au prix de 25 € le m². A ce jour, 3 lots sont vendus, dont 2 maisons sont en cours d'achèvement.

Les lots 3 et 5 sont encore disponibles.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter la mairie pour toute demande d'information.

Nous espérons l'arrivée de nouvelles familles à Loubressac.



PROJET DE CITY STADE

Suite à la demande des parents d'élèves et de quelques habitants de Loubressac concernant l'installation d'un city stade sur le terrain de sport de l'école, le Conseil Municipal, après débat, a décidé de recruter un bureau d'études. Il devra fournir un document à la fois technique, visuel et financier sur ce projet. La décision finale sera prise en fonction du coût et des subventions possibles.

LA DEFENSE INCENDIE

La municipalité continue le programme engagé en 2010 afin de couvrir progressivement les secteurs qui n'ont pas de service incendie. La Défense Extérieure Contre l'Incendie étant de la responsabilité communale, le maire doit en effet s'assurer de l'existence et de la suffisance des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie. Ainsi, sont prévus fin 2024:

- ◆ 1 poteau incendie à Vailles
- ◆ 1 poteau incendie route des Cornouillers
- ◆ 1 poteau incendie route de Magnagues
- ◆ 1 bâche incendie route de Lacapelle
- ◆ 1 bâche incendie à Siran.

LA SECURISATION DE L'ENTRÉE DU BOURG

Pour ralentir les véhicules circulant en agglomération coté Lapoujade, une étude a été demandée au Département; Nous sommes en attente de la réponse.

LA RESTAURATION INTERIEURE DE L'EGLISE

La DRAC et le Département viennent nous aider à financer l'étude préalable de Maitrise d'Œuvre, menée sur la nef, les chapelles et le Portail Renaissance. C'est l'architecte du patrimoine Gaëlle DUCHENE qui a été retenue pour cette étude. Nous espérons un début des travaux avant fin 2025.

LE PRESBYTERE, LIEU CULTUREL EN DEVENIR

Un premier aménagement, réalisé en 2022 par nos employés communaux, nous a permis d'accueillir chaque été- et cette année aussi en avril- des expositions, organisées en partenariat avec la municipalité de Loubressac, par l'association « Le Repaire des Arts », de peintres, de sculpteurs, de photographes de renom, qui ont séduit chaque fois un large public, attiré aussi par la beauté du lieu et par le paysage merveilleux que l'on peut admirer de ses fenêtres.

Deux manifestations culturelles y ont été accueillies cet été pour le plus grand bonheur de tous les participants:

- ◆ La fête du Livre, le 30 juin, organisée par l'association La Plume de Sand, où la belle exposition des productions poétiques « à la manière de... » des enfants de l'école, leur a valu des applaudissements enthousiastes de tous les visiteurs et exposants.
- ◆ Le 12 septembre dernier, le bel hommage rendu au poète amoureux du Causse, William S. Merwin, par le comédien inspiré Eric LOUVIOT (au texte et à la voix), assisté d'un magnifique Duo Musical.

Cela nous incite à poursuivre notre action, et, si nous le pouvons, à l'amplifier pour faire de ce lieu magique, résolument un espace culturel digne de notre village et de notre territoire.

LES COMMÉMORATIONS

LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Le 8 mai dernier a eu lieu, au monument aux morts, la traditionnelle cérémonie de commémoration de la victoire de 39/45. A cette occasion, Antoine BECO, le maire, a informé la population présente qu'une grande manifestation aurait lieu sur la commune de Loubressac pour fêter le 80e anniversaire du parachutage du 14 juillet 1944 à Lamasque. Il a annoncé que cet événement serait organisé par les 3 communes concernées par cet événement, à savoir Loubressac, Miers et Carennac, le 13 juillet 2024. Monsieur le Maire a fait appel aux bénévoles pour assurer l'organisation de cette commémoration.

LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 2024 a rassemblé autour du monuments aux morts du village, une bonne centaine d'habitants, parmi lesquels cette année, de nombreux jeunes venus en famille, avec leurs enfants, pour commémorer la fin de la première guerre mondiale et honorer la mémoire de tous les soldats morts pour la France.

Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, la Marseillaise a retenti, chantée par les enfants de l'école et aussi cette année, des élèves du collège. Puis un vin d'honneur offert par la municipalité a réuni petits et grands à la salle des fêtes.

LA GRANDE MANIFESTATION DU 13 JUILLET 2024: COMMEMORATION DU PARACHUTAGE DU 14 JUILLET 1944

Le 13 juillet dernier, a eu lieu à « Pommier », lieu dit situé entre Loubressac et le hameau de Sarrouil, une grande fête pour commémorer les 80 ans du parachutage de Lamaresque, qui s'était déroulé le 14 juillet 1944.

Il s'agissait de l'opération « Cadillac », qui a permis de libérer le Lot de l'occupation allemande.

Après la cérémonie à la stèle de Pommier en présence de Madame la Préfète du Lot, des personnalités militaires et civiles de la Région, du Département, des représentants des Anciens combattants, un véritable spectacle s'est déroulé sur le causse de « Pommier », devant plus de 3000 spectateurs venus de toute la région.



Un premier avion a procédé au largage de plusieurs colis, vite récupérés par des personnes déguisées en maquisards, puis un deuxième avion a survolé le site et largué 4 parachutistes militaires, qui ont atterri près de la foule enthousiasmée par ce spectacle.

Parallèlement à ces parachutages, divers stands avaient été installés, avec des expositions, des conférences, le camion de la délégation militaire du Lot, un défilé de véhicules de l'époque, sans compter les chapiteaux où chacun pouvait se restaurer ou se désaltérer.

Une journée parfaitement réussie, sous un beau soleil, où l'esprit des résistants qui ont libéré le Lot et la France, a résonné.

Une journée parfaitement réussie, sous un beau soleil, où l'esprit des résistants qui ont libéré le Lot et la France, a résonné.



Cette manifestation avait été organisée en à peine 2 mois, avec l'appui d'un coordonnateur nommé par Cauvaldor. Ce sont 80 bénévoles des communes de Loubressac, Miers, et Carennac qui ont uni leurs forces pour réaliser ce beau projet, et qui se sont dévoués sans compter pour assurer le succès de cette commémoration qui restera dans les mémoires.

Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

ACTIVITÉS, ANIMATIONS, EXPOSITIONS

Nombreuses et variées, elles ont attiré tout au long de l'année un large public intéressé et enthousiasmé.

Le dimanche 21 janvier, une centaine d'habitants de Loubressac avait répondu à l'invitation du conseil municipal, pour les vœux et la traditionnelle galette, dans la salle des fêtes du village.

Antoine BECO, maire, après avoir remercié les participants, a eu un mot pour les habitants de la commune qui souffrent de maladie, de solitude. Il a adressé une pensée à tous ceux qui nous ont quittés en 2023.

Ses remerciements se sont aussi adressés à ses collègues du conseil municipal, aux entreprises, aux commerçants, aux enseignants, aux associations, et à tous ceux qui contribuent à l'animation et à la vitalité de Loubressac.

Il a souligné la volonté du conseil municipal de toujours appliquer l'intérêt général par rapport aux intérêts particuliers.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune, s'être réjoui du bon fonctionnement de l'école, et de l'excellente entente qui règne entre les élus, les enseignants, et les parents d'élèves, Antoine BECO a évoqué les réalisations effectuées ou en cours sur la commune.



Marché de printemps du 5 mai

Après l'inquiétude due aux conditions météorologiques défavorables depuis quelques jours, c'est finalement sous un ciel clément que s'est déroulé, dimanche 5 mai, le traditionnel marché de printemps de Loubressac organisé par la municipalité. Une vingtaine de stands étaient proposés aux visiteurs. Ces derniers étaient variés : artisanat, produits de terroir, plants de légumes, fleurs, etc. En somme, du choix proposé aux quelques centaines de visiteurs venus flâner sur la place du beau village de Loubressac.

Parade vénitienne du dimanche 2 juin : L'association « Fugues Vénitiennes de France » avait choisi Loubressac pour présenter ses costumes. Le matin tout d'abord, une quinzaine de femmes et d'hommes, costumés en style "Renaissance" ont défilé dans Loubressac pour le plaisir de nombreux spectateurs et de photographes. Un spectacle fort apprécié par tous.

Le clou de la journée s'est déroulé l'après-midi, avec la parade Vénitienne en musique, devant une foule enthousiaste et émerveillée.

Une trentaine de personnages défilaient, plus somptueux les uns que les autres, avec de très beaux costumes, des robes magnifiques, des masques, des chapeaux..

Loubressac a resplendi de couleurs, de grâce, et de beauté. Un moment magique, qui a enchanté le public.



Une deuxième édition est prévue les 28 et 29 juin 2025, nous vous tiendrons informés des détails de cette manifestation.

DU 19 au 21 juillet: fête votive organisée par le Comité des fêtes

Le 24 juillet: visite contée organisée par le Pays d'Art et Histoire

Le 28 juillet: concert baroque/ musique des Troubadours, organisé par l'Association « Sur les Pas de William S. Merwin »

Le 2 août: concert du groupe « Univers Brassens », organisé par la municipalité

Le 8 août: marché gourmand, organisé par la municipalité

Le 15 août: représentation théâtrale, place du château, par les jeunes de l'association « Art, Scènes et Compagnie »

Le 16 août: projection gratuite en plein air du film « Tempête », sur la place du foirail, dans le cadre de l'action Ciné Belle Etoile, soutenue par Cauvaldor et la mairie

Le 25 août: brocante organisée par l'association « Les 4 saisons »

Le 12 septembre: hommage musical au poète William S. Merwin, organisé au Presbytère par l'association « Sur les Pas de William S. Merwin »

Le 5 octobre: visite musicale et contée du village et concert baroque organisé à l'église, par l'association Lot Art Baroque de Thégra.

Le 1er novembre: fête d'Halloween, organisée par l'Association des Parents d'Elèves dans le bourg

Le 1er décembre: Le marché de Noël, organisé par la municipalité de 10h à 18h, attiré une foule nombreuse. Les exposants, toujours plus nombreux pour participer à ce moment de convivialité, ont permis à chacun de préparer ses emplettes de Noël.

Les enfants de l'école ont proposé des décorations de Noël réalisées lors d'un atelier sous la conduite d'Evelynne et de Christine, avec l'association des parents d'élèves. Le père Noël, sur sa calèche, est venu à la rencontre des enfants, pour leur plus grand bonheur.

Les expositions au Presbytère

Du 14 avril au 12 mai: expositions du peintre sculpteur Thierry Jaud, organisée par l'association « Le Repaire des Arts » de Cornac et la mairie de Loubressac

Du 20 juillet au 25 août: expositions du sculpteur Marc Perez et du photographe André Malet

Les expositions à la salle des fêtes: tout au long de l'été, différents artistes et artisans se sont succédés: bijoux, tableaux...

Au mois d'août, une exposition sur la truffe a également été organisée en collaboration avec la mairie et M. Raymond Borie, passionné de l'histoire de la truffe.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

LE COMITÉ DES FETES DE LOUBRESSAC

La Dépêche - 03/08/2024

Le week-end des 19, 20 et 21 juillet derniers, se tenait la traditionnelle fête de Loubressac. Il s'agissait d'une année particulière puisque l'actuel comité fêtait ses vingt ans d'existence. Le vendredi soir, a eu lieu l'habituel marché gourmand, où 14 producteurs locaux étaient venus vendre leurs bons produits, ravissant les centaines de personnes de tous les âges. Deux bandas ont animé toute la soirée avec brio, soirée qui s'est poursuivie jusque tard dans la nuit, avec une très bonne ambiance "disco", et une grosse activité pour la buvette, tenue par les nombreux bénévoles du comité.



Le repas du samedi soir a pu être servi avant l'orage.

Le samedi soir, ce fut le traditionnel repas, si cher à la population de Loubressac. 350 personnes ont ré-

pondu présent malgré une météo plutôt menaçante. L'apéritif a été animé par une banda, puis grâce au savoir-faire et à la motivation des bénévoles du comité des fêtes, le repas a pu être servi dans son intégralité avant l'orage qui a provoqué la fin de la soirée plus tôt que prévu. Enfin, le dimanche matin, il y a eu le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts, et l'apéritif offert à la population par le comité des Fêtes, fort apprécié par les nombreuses personnes présentes. Cette fête ne pourrait avoir lieu sans la mobilisation de tous les bénévoles, tous les partenaires publics ou privés pour leur aide matérielle et financière, et enfin, la population, pour sa présence, son enthousiasme, sa joie et son envie de passer une soirée agréable et festive. Il faut aussi souligner que la fête s'est déroulée sans incident, grâce à une bonne organisation de la part des jeunes de l'association. La pérennité de cette fête dépendra de ce bon déroulement.

Après une édition 2023 très réussie, la fête à Loubressac, qui coïncidait cette année avec les 20 ans de l'association, a été particulièrement riche en émotions, et on l'a vu, largement couronnée de succès. Souhaitons à la nouvelle équipe qui sera à la manœuvre en 2025, de prendre un aussi grand plaisir à organiser et à vivre les prochaines fêtes à Loubressac.

Pour nous contacter : cdf.loubressac@gmail.com

L'Association des parents d'élèves de Loubressac

L'association des parents d'élèves a pour but de proposer diverses animations, les bénéfices récoltés permettent ainsi de soutenir les projets de l'école (sorties et voyages scolaires).

L'école de Loubressac est ouverte aux enfants de Loubressac, mais aussi Gintrac, Autoire, de la grande section jusqu'au CM2, répartis en deux classes multi-niveaux (possibilité d'effectuer les petite et moyenne sections à Prudhomat).

La garderie est gratuite (financée par la mairie) de 7h30, jusqu'à 18h30. Les enfants peuvent bénéficier du ramassage scolaire mis en place.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

L'APE à Loubressac en 2024, C'est...

@ Une Fête pour Carnaval !

Pour Carnaval, c'est la fête à l'école, et les enfants se déguisent ! L'APE a donc offert le goûter pour cette belle journée colorée !

@ Une soirée Karaoké !

Nous avons sorti les micros le temps d'une soirée musicale ouverte au public à la salle des fêtes de Loubressac ! Les enfants de l'école avaient pour l'occasion préparé une jolie chanson avec leurs maîtresses, qu'ils ont pu chanter tous ensemble au micro ce soir-là, version karaoké !

@ Une Chasse aux œufs dans le bourg de Loubressac !

Les enfants ont pu partir à la recherche des œufs et lapins en chocolat cachés dans le bourg de Loubressac... mais aussi à la recherche des 3 tickets d'or tant attendus !

@ Un Marché de printemps !

Grâce à la confection de gâteaux et la réalisation de plants de légumes et de fleurs par les parents, nous avons pu tenir un stand lors du marché de printemps.

@ Une jolie Kermesse à l'école :

Chanson et danse des Jeux olympiques des enfants avec les maîtresses, food-truck, jeux d'eau, buvette ...

@ La Participation à la journée du 13 juillet à Loubressac

A l'occasion du 80^{ème} anniversaire du parachutage de Loubressac : Buvette tenue par l'APE pendant cette journée ensoleillée, en partenariat avec la mairie et les associations.

@ La Boom des enfants pour la fête à Loubressac !!!

En partenariat avec le comité des fêtes : vente de crêpes, jeux d'eau, buvette, tombola,...

@ Un pot d'accueil le jour de la rentrée scolaire !

Une rentrée en douceur pour les enfants, un petit café pour accueillir les parents ! Moment très apprécié pour se remettre en route à l'école après l'été !

@ Une belle soirée Halloween !

Chasse aux bonbons et Chasse au trésor dans Loubressac (avec le soutien d'Elodie Bossu de Copaventure).



@ Une Page Facebook : APE Loubressac ! Nous transmettrons les animations proposées par l'APE tout au long de l'année !

@ Et prochainement...atelier bricolage de Noël organisé avec la mairie, puis vente des créations des enfants lors du marché de Noël !



Toute l'équipe de l'APE remercie vivement la mairie, les enseignantes et le comité des fêtes qui permettent de faire vivre de dynamiques projets à nos enfants !

Compagnie La Plume de Sand

Sandrine Mage, Ecrivaine, Conteuse, Animatrice Culturelle et Créatrice de Spectacles, continue ses projets avec l'Association « La Cie La plume de Sand », qu'elle a créée en janvier 2019, dont le siège est à Loubressac (<https://laplumedesand.fr>).



3eme Journée du livre

Le point fort de l'année 2023 reste la 3^{ème} Journée du livre qui a eu lieu le dimanche 2 juillet de 10h à 18h, à Loubressac, autour d'une vingtaine d'auteurs, dans la salle des fêtes, tant le temps était incertain pour le reconduire en plein air. Elle a été suivie d'un apéro concert à 18h, sur la place du village, animé par Jean Alambre, Auteur-Compositeur-Interprète, qui a enchanté le public avec ses propres compositions et sous un beau soleil revenu. Le programme fut riche déjà en matinée, avec une conférence « Promenade historique et littéraire en Haut Quercy » présenté par Charles-Henri Montin, auteur de Carennac ; puis à 15h a eu lieu une remise de Prix de l'Atelier écriture de l'école de Loubressac, sous le regard ému des parents d'élèves et des institutrices, et devant une assemblée venue nombreuse. Contes et poésies ont animé l'après-midi.

Sandrine Mage et Edgar Auber, les organisateurs de cette journée culturelle, précisent qu'elle ne pourrait avoir lieu sans le soutien de la municipalité, des artisans et commerçants du village et des partenaires.

La 4^{ème} édition a eu lieu le dimanche 30 juin 2024, avec un programme plus étoffé, mélangeant plusieurs Arts. Nous avons accueilli treize auteurs à partir de 9h et après les votes des législatives, au Presbytère, un lieu atypique, chargé d'histoire; il a été apprécié par les écrivains et les artistes du jour, par les locaux et les nombreux visiteurs. Conférence, expositions de peintures et photos, présentation des textes des élèves de l'école avec remise de prix et concert avec Niko Bertaux, Chanteur-Guitariste, ont animé toute cette journée bien conviviale. Le spectacle poétique et musical « Mots & Notes Ephémères » de et par Sandrine Mage et l'accordéoniste, Daniel Tobeña, a connu 2 autres représentations notamment pour les aînés de Saint-Céré en janvier 2023 et pour l'association « Le club des Gorges d'Autoire » à la salle des fêtes d'Autoire au mois de juin.

Sandrine, qui n'oublie pas nos aînés, continue ses animations et ses projets avec différents artistes, en Ehpad et Résidences Autonomie. *La Plume de Sand* a proposé son nouveau spectacle de Noël « Magie & Trésors » une animation ludique et interactive 100% pirates; une représentation a eu lieu à la salle des fêtes de Loubressac en décembre, pour le CE de la Fromagerie l'Etoile du Quercy de Loubressac ; Ce spectacle reste au programme pour Noël 2024.

Pour plus de renseignements, contacter Sandrine : sandrinemage@sfr.fr Tel.: 06 75 60 37 10



4eme Journée du livre au Presbytère

LA SOCIÉTÉ de CHASSE DE LOUBRESSAC

Ah.... la chasse....., encore ! Justement parlons-en.... !

La biodiversité dépend étroitement des biotopes offerts à la faune sauvage. Ceux-ci évoluent avec l'activité humaine. La déprise agricole transforme des terrains autrefois travaillés par la paysannerie en de vastes friches où ronciers et épines noires progressent allègrement en excluant certaines espèces et favorisant d'autres. Les sangliers sont les grands gagnants de cette évolution, ils prospèrent d'autant que des champs de maïs ne sont pas loin et les attendent pour la nourriture. Il y a une véritable explosion des populations de sangliers. La chasse est devenue dans ces conditions un quasi service public pour soulager les agriculteurs et éleveurs et limiter les accidents de voitures (il y en a !). Le poids financier des dégâts de grand gibier est considérable. Il est entièrement à la charge des chasseurs ; dans le Lot il s'élevait à 431 000€ en 2022, 643 000€ en 2023, 800 000€ sont provisionnés pour 2024 ! La société de chasse de Loubressac se limite à un seul jour de battue aux sangliers par semaine, le samedi. Une quarantaine d'animaux ont été prélevés cette saison et il en reste encore beaucoup...Il faut accepter la présence des chasseurs d'autant qu'ils prennent des règles de sécurité très strictes, par respect des randonneurs entre-autres .

Mais les chasseurs ne font pas que tuer ! Ils essaient de restaurer une population de perdrix rouges autrefois présente sur le territoire. Des lâchers de jeunes perdrix sont effectués et un suivi du cheptel est fait. Mais il n'est pas aisé d'avoir des résultats malgré cet effort ; sur notre territoire quelques oiseaux résistent à la prédation et aux intempéries et sont interdits d'être chassés. Le lièvre, très peu chassé (il n'y a plus de chasseurs spécifiques du lièvre), est en nombre croissant, mais le manque de culture en limite le nombre. Une douzaine de chevreuils sont prélevés et le nombre des renards est régulé par piégeage sous la responsabilité d'un piégeur agréé.

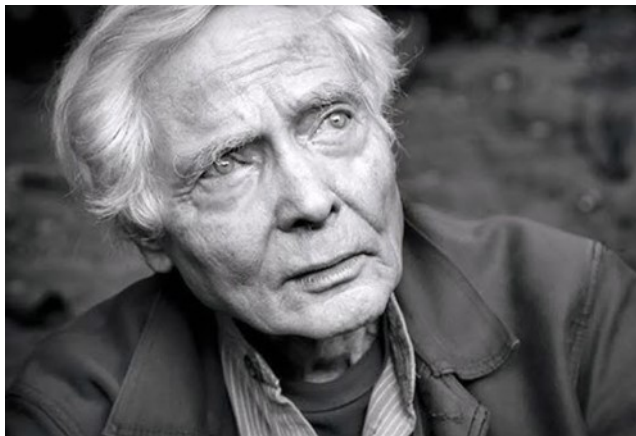
Palombes et bécasses n'ont pas beaucoup choisi notre territoire pour leur passage automnal.

Nous remercions l'ensemble des propriétaires qui ont rétrocédé leur droit de chasse à la société.

Les chasseurs sont ancrés dans la Nature qu'ils connaissent particulièrement et leur intérêt est de la faire vivre harmonieusement.

Hubert Cayrouse, président

Patrice Goeuriot, co-président



ASSOCIATION « SUR LES PAS DE WILLIAM S. MERWIN »

But: « Promouvoir l'œuvre de William »

L'association vous propose cette année encore des moments poétiques autour de l'œuvre de William Stanley Merwin, écrivain américain disparu en 2019, qui a longtemps vécu et écrit dans le nord du Lot entre cause et vallée de la Dordogne, à Lacam, près de Loubressac. Il avait une relation écologique au monde et montrait un profond respect pour la nature et ses habitants qu'il racontait avec une infinie tendresse dans ses poèmes.

L'année 2024 nous a confortés dans notre désir de poursuivre l'organisation de **Rencontres littéraires**, moments de choix pour discuter et échanger sur l'œuvre du poète avec des « spécialistes », traducteurs, éditeurs, des passionnés du grand homme et des amis qui l'ont bien connu. Ainsi que dans l'organisation de **Soirées de lectures musicales** avec Éric Louviot, comédien, metteur en scène, Karinn Helbert, pianiste, compositrice et son instrument le Cristal Bachet, auxquels s'est joint cette année le violoniste Vincent Decoq. Et **Une Veillée** pour clôturer l'année dans un lieu de tradition du petit patrimoine pour écouter de la poésie lue par Éric Louviot et en parler après, autour de soupe et de desserts traditionnels.

Le 22 juin, l'association a eu le grand bonheur de participer à **l'installation d'une plaque commémorative**, honorant le poète, sur un des murs du jardin des roses à Lacam, à l'initiative de la mairie de Loubressac et subventionnée par Cauvaldor.

L'année 2025 se prépare ! Les bénévoles de *l'Association Sur les pas de William S. Merwin* vous préparent de belles soirées de printemps, d'été et d'automne.

Apéritifs offerts et repas partagés toujours garantis à la fin des soirées !

Deux Rencontres littéraires en avril et juin, à Sousceyrac et à Martel - **Trois jours de lectures musicales** en septembre, à Martel, Autoire et Loubressac – **Une conférence sur la Résistance dans le Lot** – **Une veillée de lecture** à la Maison Merwin à Lacam .

Croyez bien que dès le début de l'année prochaine, nous ne manquerons pas de vous informer par les habituelles voies de la presse, Internet, Quiquoioù et autres.

Dans la perspective joyeuse de vous retrouver bientôt, l'équipe organisatrice de l'association, Jacques, Michel, Romilly, Éric et Janie, vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année!

Email : surlespasdemerwin@gmail.com

Tel : 06 85 04 08 83 et 06 07 84 24 01 - Laisser un message et vos coordonnées

INFORMATIONS DIVERSES

LA TELEPHONIE MOBILE: une initiative de l'ETAT

Selon un projet porté et financé par l'Etat pour couvrir les zones blanches, une antenne a été placée sur le Bourg de Loubressac . Elle sera définitivement mise en service dans les semaines à venir.

Une deuxième antenne est en cours d'installation sur la zone des Ménoyres.

LA LEGION D'HONNEUR A ANTOINE BECO



Tous les ans, au 14 juillet, le Journal Officiel publie la liste des promotions délivrées au titre de la Légion d'Honneur. Cette année, la commune de Loubressac est particulièrement honorée, puisque son maire, Antoine Béco, se voit inscrit au titre de promotion, au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

La Légion d'honneur est la plus haute distinction qui permet d'honorer les citoyens français. Elle récompense les mérites éminents acquis au titre de la nation, soit au civil, soit sous les armes. Antoine Béco, également président de l'office de tourisme de la vallée de la Dordogne, est reconnu pour ses qualités humaines. Cette distinction honore son parcours de vie remarquable, et son engagement sans faille au service des autres.

Il est ainsi promu et sera prochainement décoré officiellement le 25 janvier 2025.

OUVERTURE D'UNE PATISSERIE

La municipalité de Loubressac met à disposition deux locaux sous la mairie. L'un d'eux est loué depuis peu par Lauryn Bénédetti qui procède à la vente de pâtisseries fraîches et de biscuiterie. Lauryn, ayant fini ses études, se consacre désormais à sa passion : la pâtisserie. Elle s'est installée à son compte au cœur du village de Loubressac, et est en train de se constituer une clientèle. Nul doute que le nombre de clients va aller en s'accroissant.



Pour l'instant, en cette saison d'hiver, son étal est ouvert du mercredi au samedi inclus, de 15 heures à 18 heures, et est susceptible d'évoluer au cours des saisons. Il est possible de commander par téléphone, au 06 70 00 64 78, soit par appel, soit par SMS. L'installation de cette jeune pâtissière est une chance pour le village et ses habitants. Nous souhaitons bonne chance à ce nouveau commerce que Lauryn a baptisé "Ruby Pâtisseries".

PROJET D'EXTENSION DU PARC PHOTOVOLTAÏQUE

En 2019, le Conseil Municipal avait émis un avis favorable à l'extension du parc photovoltaïque, sur le secteur de Mas Brenier, avec les réserves suivantes:

- ◆ Travailler sur la bonne intégration paysagère dans le site
- ◆ Réduire la co-visibilité avec les hameaux et les chemins de randonnées existants
- ◆ Répondre aux formalités et autorisations administratives nécessaires
- ◆ Solliciter la Communauté de Communes CAUVALDOR pour prendre en compte ce projet dans le cadre du Plan Local d'urbanisme tenant lieu de Programme Local de l'Habitat, PLUi-H.

En 2023, Le conseil Municipal a émis un avis favorable sous 5 conditions, sur ce projet photovoltaïque totalement retravaillé, passant d'une centaine d'hectares à 9 hectares:

- ◆ Une implantation permettant de justifier d'un caractère « agrivoltaïque » du projet au sens de la loi du 10 mars 2023, et sur les bases de la convention tripartite attendue par la Chambre d'Agriculture du Lot
- ◆ En précisant les conditions techniques et financières de la réversibilité et du démantèlement de l'installation
- ◆ D'un espacement inter-tables revu à la hausse afin de réduire l'impact sur les habitats et zones de chasse de l'avifaune, espèces déterminantes de la ZNIEFF2, en attendant l'avis de l'autorité environnementale sur ces questions
- ◆ Une précision des conditions de participation au capital de projet de collectivités, afin de maximiser les retombées économiques locales, et assurer une participation à la gouvernance sur toute la durée d'exploitation du projet
- ◆ Que les consommations d'électricité de la Commune (éclairage public, bâtiments municipaux) soient prises en charge pour tout ou partie par le gestionnaire, si cela est possible juridiquement (négociations en cours).

En cas d'impossibilité juridique, la commune souhaite étudier toute autre possibilité de contrepartie financière.



Aujourd'hui, le porteur de projet a pris en compte ces réserves, y compris les retombées financières pour la commune.

Une enquête publique unique sur ce projet sera ouverte dans le courant du premier trimestre 2025.

ATTENTION AUX CAMBRIOLAGES!

Des vols, en plein jour, ont été signalés sur la Commune.

Les quelques précautions ci-dessous peuvent permettre de dissuader ou ralentir les personnes mal-intentionnées :

Quelques règles élémentaires de sûreté pour prévenir les vols :

Faites « vivre votre habitation » : simulez votre présence à l'aide de systèmes permettant de programmer l'allumage des lumières de votre domicile ;

- * ne laissez pas les portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée ;
- * ne dissimulez pas vos clés à l'extérieur de votre domicile (sous le paillason, sous un pot de fleurs...) ;
- * ne laissez pas d'outils ou objets à l'extérieur de votre habitation, susceptibles de faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, outillage...) ;
- * anticipez le vol : listez et identifiez vos objets ;
- * dissimulez vos objets de valeur dans une cachette insolite : évitez la chambre et la salle de bains ;
- * ne laissez pas en évidence ni à proximité de votre porte d'entrée les vos clés, sac à main, moyens de paiement, téléphone portable... ;
- * ne gardez pas de sommes importantes chez vous ;
- * retardez une possible effraction en maximisant la protection mécanique des issues de votre habitation ;
- * vous vous absentez quelques jours : signalez votre absence à votre brigade de gendarmerie dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances ;
- * signalez IMMÉDIATEMENT les comportements anormaux en composant le 17.



Prévention des vols par ruse :

Les vols par ruse sont réalisés par des individus qui inventent un scénario auprès de leur victime pour obtenir l'accès à son habitation puis à ses valeurs. Une fois mise en confiance, ils détournent l'attention de la victime et en profitent pour lui voler ses biens. Ils peuvent user de fausses qualités : faux gendarmes, faux policiers, faux pompiers, faux agents des eaux..., proposer la vente de calendriers...

Quelques règles élémentaires de sûreté pour prévenir les vols par ruse :

- * Ne laissez pas paraître d'informations permettant de déterminer que vous vivez seul(e) (mention sur la boîte aux lettres...). Certains individus choisissent leurs victimes en fonction de leur prénom qui donne une indication sur leur âge ; vérifiez l'identité de la personne qui sonne à votre porte : faites installer un judas ou un entre-bailleur afin de pouvoir discuter avec elle sans la laisser entrer ;
 - * assurez-vous de la cohérence entre la qualité du visiteur, sa tenue, son véhicule (par ex : un pompier ou un facteur viendra toujours proposer ses calendriers en tenue de travail...) ;
 - * méfiez-vous de faux employés ENGIE (ex EDF-GDF), de la Poste, de France Télécom, des faux policiers ou gendarmes et autres usurpateurs de qualité : exigez la présentation de la carte professionnelle. Regardez la, recto-verso. En cas de doute, vérifiez téléphoniquement la réalité de la mission, contactez les services de police ou de gendarmerie en composant le « 17 » ;
 - * ne vous laissez pas impressionner par des agents en uniforme. Eux aussi doivent pouvoir justifier de leur fonction par une carte professionnelle ;
 - * évitez de faire entrer chez vous une ou des personnes inconnues. Si vous êtes toutefois amenés à le faire, ne les laissez pas sans surveillance. Refermez votre porte à clé afin d'éviter que d'éventuels complices pénètrent aussi dans votre habitation. Contactez un voisin afin qu'il vous accompagne. Si une personne est cependant entrée, ne la laissez pas sans surveillance, ni accéder à des endroits où sa présence n'est pas nécessaire ;
 - un vrai policier ou un vrai gendarme ne vous demandera jamais de lui montrer où vous cachez vos biens de valeur ;
 - ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous. N'indiquez jamais où se trouve votre argent ;
 - si le ou les individus se déplacent à bord d'un véhicule, notez son numéro d'immatriculation et ses caractéristiques (couleur, marque...) ;
- En cas de doute, faites appel à la gendarmerie en composant le 17.

Vous êtes victime :

Prévenez immédiatement, en composant le 17, ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction ; si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...) ;

Avant l'arrivée de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur. Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre. Interdisez l'accès des lieux.

Le dépôt de plainte après un acte délictueux est essentiel. Il permet d'orienter les services de surveillance et de faire des recoupements et ainsi de favoriser l'identification des auteurs de -délits.

Comment signaler un comportement anormal :

Signalez, en composant le 17, le maximum de renseignements sur les personnes (nombre, description, taille, tenue vestimentaire, accent, etc.) ou les véhicules (marque, type, couleur, signes distinctifs, etc.) – et leur direction de fuite.

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Cette année 2025, Loubressac réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 Janvier 2025 et jusqu'au 15 février.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, notre agent recenseur, Sandrine MAGE, recrutée par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- ◆ Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- ◆ Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- ◆ **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : **La secrétaire, Alexandra RICHER, coordonnatrice du recensement, au 05 65 38 18 30.**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Bientôt 16 ans? Pense au recensement en Mairie!



Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires



1

L'enseignement
de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement
à 16 ans en mairie
ou en ligne pour
certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée
Défense et
Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen (BAC, CAP, permis de conduire...) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.

Besoin d'une aide dans vos démarches?



Des réponses à vos besoins ...



Formation, emploi et retraite

- Je prépare ma retraite ;
- Je cherche un emploi ;
- Je suis affilié à la MSA ;
- Information jeunesse.



Prévention santé

- Je prends soin de ma santé ;
- Remboursement de mes soins ;
- Je suis en situation de handicap.



Budget

- Je déclare mes impôts ;
- J'ai des difficultés financières ;
- J'ai un litige de consommation.



Justice

- Je fais face à un litige/conflict ;
- Je suis victime d'une infraction.



Logement, mobilité, courrier et service ADS ⁽¹⁾

- Je me déplace ;
- Je cherche mon énergie ;
- J'ai besoin d'un service postal ;
- Je demande une allocation logement ;
- J'ai besoin d'accompagnement pour mon projet de construction, d'aménagement ou de travaux de modification d'un bâtiment existant nécessitant une autorisation d'urbanisme ⁽²⁾.



Etat civil et famille

- Je donne naissance ;
- J'établis mes papiers d'identité ;
- Je perds un proche.

On vous accueille !

Accès gratuit

Présences sur les marchés



VOS CONSEILLERS Emmanuelle et Stéphane vous accueillent sans rendez-vous de 9h30 à 12 h

Toutefois, pour la gestion de dossiers complexes (retraite, rénovation, carte grise, aide sociale..), il est conseillé de prendre RDV: Emmanuelle THAMIE: 06 49 22 13 65 Stéphane MICHEL: 06 49 22 13 64



PLANNING DE PASSAGE DU CAR SUR LOUBRESSAC
08/01, 05/02, 05/03, 02/04, 28/05, 25/06

Association de Consommateurs



Vous rencontrez des difficultés avec un professionnel, notre association est là pour vous aider à résoudre vos litiges.

Vous pouvez nous rencontrer lors de nos permanences à SAINT CERÉ et à GRAMAT

TOUS LES JEUDIS

SUR RENDEZ-VOUS DE 14H A 17H A LA MAISON France SERVICE CAUVALDOR

TEL : 06 49 69 63 35

- 18 rue du Faubourg Saint-Pierre- Gramat

- 4 place Bourseul (2ème étage)- Saint-Céré

Mise en place d'une nouvelle plateforme d'accès à un médecin traitant

**VOUS HABITEZ SUR LE NORD DU LOT
ET VOUS ÊTES
SANS MÉDECIN TRAITANT ?**

NOUS POUVONS VOUS AIDER !
REPLISSEZ LE **FORMULAIRE EN LIGNE**
EN FLASHANT LE CODE CI-DESSOUS



NOUS REVIENDRONS RAPIDEMENT
VERS VOUS !



EN CAS DE DIFFICULTÉS
APPELÉZ-NOUS AU
07.88.33.15.13



Les aides à la rénovation énergétique des logements privés

Cauvaldor participe au financement du Guichet Rénov' Occitanie Lot. Ce dispositif assure un accompagnement neutre et gratuit des habitantes et habitants du Lot souhaitant s'engager dans un projet de rénovation énergétique. Le guichet apporte des conseils financiers, juridiques et techniques pour définir le projet de travaux.

Renforcement des aides en 2024.

L'Agence nationale de l'habitat (ANAH) renforce ses aides en 2024 pour la rénovation du parc privé. Plusieurs types d'aides sont possibles :

- **MaPrimeRénov'**, pour la rénovation par geste (par exemple, installer un nouvel équipement de chauffage décarboné).
- **MaPrimeRénov', Parcours Accompagné** pour une rénovation d'ampleur, avec l'accompagnement systématique de « Mon Accompagnateur Rénov' ».
- **MaPrimeAdapt'**, à destination des locataires et propriétaires occupants, pour adapter son logement à la perte d'autonomie (par exemple, le remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied, l'installation d'un monte-escalier électrique).
- **Ma Prime Logement Décent**, pour financer les travaux de rénovation des logements dégradés, afin de rendre le logement confortable et sécurisé (par exemple, rénover le réseau électrique et de gaz, changer la toiture).

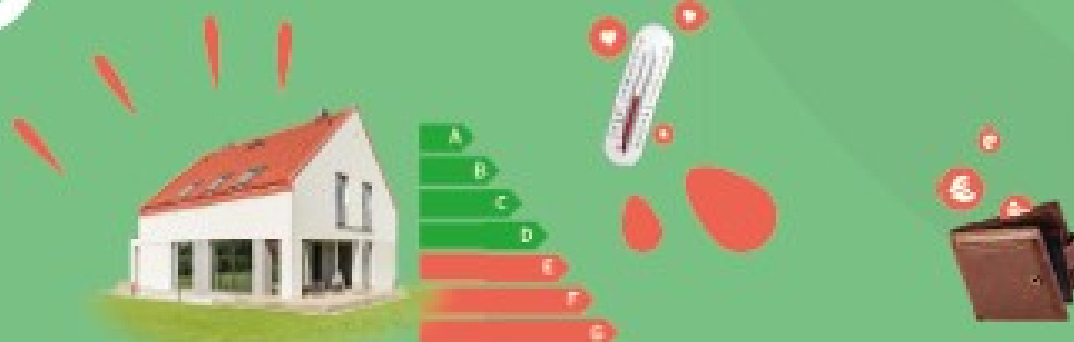
Les habitants qui ont un projet de rénovation énergétique, peuvent contacter le **Guichet Rénov' Occitanie Lot**.

N° Vert : 0800 08 02 46 (appel gratuit)

Lundi et jeudi : 9 h-12 h, mardi, mercredi et vendredi : 9 h-12 h / 13 h-17 h

Formulaire à retrouver [ici](#)

Après avoir échangé avec le Guichet Rénov' Occitanie Lot, les personnes n'ayant pas accès au numérique peuvent être accompagnées par les structures [France services de Cauvaldor](#) pour monter leur dossier.



Vous avez un projet de rénovation énergétique de votre habitat ?

Le guichet Rénov'Occitanie Lot vous accompagne dans votre projet : conseils techniques, informations financières ou juridiques.

LE BON RÉFLEXE

Pour une information neutre et gratuite

→ Appelez le  **N°Vert 0800 08 02 46**

ou

APPEL GRATUIT du lundi au vendredi
8h-12h / 13h-18h

→ Complétez le formulaire de contact
sur le site [LOT.FR](https://lot.fr) / RUBRIQUE LOGEMENT

Si votre demande concerne une demande d'aide à la rénovation énergétique, merci de vous munir de l'ensemble des avis d'imposition de votre ménage.

Pour bénéficier des aides à la rénovation énergétique :

- ✓ Vous ne devez pas avoir commencé les travaux avant de déposer une demande officielle d'aide.
- ✓ Vous devez faire réaliser vos travaux par des entreprises RGE (Reconnu Garant de l'environnement). Pour trouver une entreprise RGE à côté de chez vous : <https://france-renov.gouv.fr/fr/trouvez-un-professionnel>


INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture au public :

lundi de 9h à 16h30
mardi de 9h à 16h30
mercredi et jeudi de 9h à 12h
vendredi de 9h à 16h

Comment nous joindre:

Mairie de Loubressac
1 Route de Sarrouil
46130 LOUBRESSAC

 05 65 38 18 30

@: commune-de-loubressac@orange.fr

 Commune DE Loubressac

Déchèterie de Glanes

Horaires: 9h-12h/ 14h-18h

Horaires d'été :

1er juillet-31 Août : 7h00—13h00

Du Lundi au Samedi



GENDARMERIE DE SAINT-CERE

Contact: 05 65 10 14 85

Adresse: avenue des Césarines –46400 Saint-Céré

Du lundi au samedi: 08h-12h/14h-18h

Dimanche et jours fériés: 09h-12h/15h-18h

GENDARMERIE DE BIARS SUR CERE

Contact: 05 65 38 40 17

Adresse: 114 avenue de la République 46130 Biars Sur Cère

Mardi et jeudi: 14h-18h

Lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche et jours fériés: fermé

DATES A PREVOIR DANS VOS AGENDAS

Vœux de la municipalité: Dimanche 19 janvier 2025 à 16h

Cérémonies de commémorations : 8 mai et 11 Novembre à 11h

Mairie de Loubressac, 1 route de Sarrouil - 46130 Loubressac

Directeur de publication: Antoine BECO, Maire

Imprimé par SAS Nouvelle Imprimerie Gramatoise